

## La mise à l'herbe se rapproche

Si ce n'est pas encore fait, il est l'heure d'aller faire un tour d'horizon de vos parcelles de pâturage. Cela va vous permettre de vous rendre compte du stock d'herbe sur pied et donc d'anticiper la possibilité de mise à l'herbe. Vous pourrez également vous projeter sur l'organisation du pâturage (paddocks, chemin d'accès, abreuvoir etc). Même si certains éleveurs ont déjà lâché leurs animaux, selon les secteurs et l'exposition des parcelles, la croissance démarre timidement et la stratégie de mise à l'herbe est propre à chaque exploitation. Une mise à l'herbe précoce se situe à 250°C de cumul température. Pour cela, plusieurs facteurs doivent être réunis : avoir une surface accessible importante, (>40 ares/VL), un sol portant, être habituellement en excès d'herbe ou encore valoriser de la pousse hivernale. Elle peut aussi se justifier si le nombre de parcelles accessible est important et conditionne la durée du premier tour.

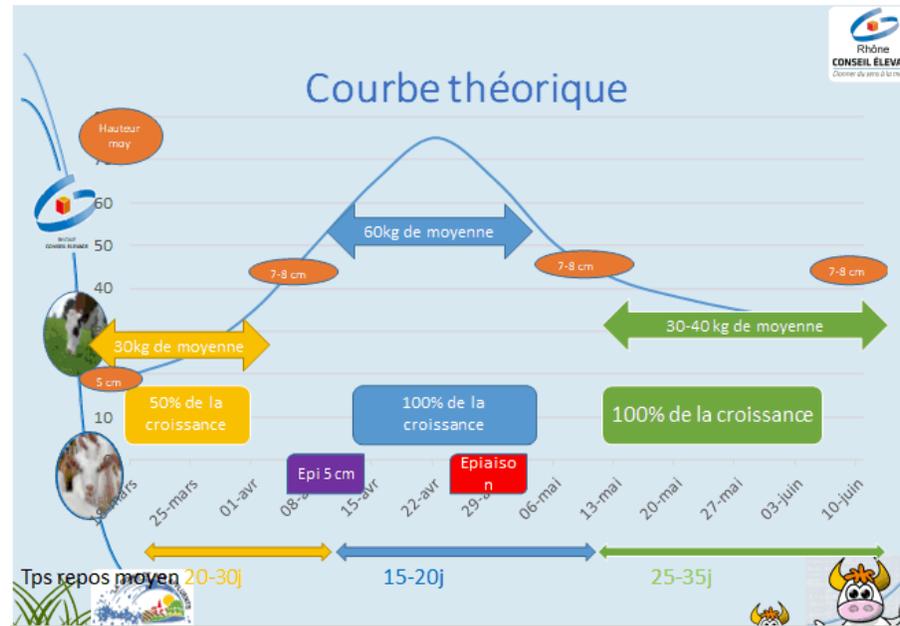
Commune	T°C 0-18° 01/02	Hauteur (cm) Croissance
Amplepuis	207°C	
Bessenay	219°C	6 kgs MS
Condrieu	246°C	5,5 cms
Monsols	185°C	
Pomeys	165°C	
St Germain sur l'Arbresle	224°C	
St Martin en Haut	166 °C	

En fonction de l'état des lieux fait par vos soins dans vos prairies et de votre expérience passée, votre mise à l'herbe est faite ou se réalisera dans les jours suivants.

En tout état de cause, pour apporter de la souplesse dans l'utilisation de l'herbe, on la réalisera avant 350°C. A ce jour, seuls les secteurs précoces passeront les 250°C cette semaine.

Lors du tour de parcelle, vous pouvez observer une grande hétérogénéité de stock d'herbe selon l'exposition, l'humidité du sol mais également aussi la date de fin de pâturage des animaux la saison dernière ainsi que le type d'exploitation.

Si les vaches ont pâturé trop ras et trop longtemps à l'automne (économie de paille), le redémarrage en végétation sera d'autant plus long au printemps. Les animaux peuvent commencer à pâturer si la hauteur d'herbe est autour des 5-6 cms herbomètre (cf photo). Pour ne pas pénaliser la pousse dès la sortie des animaux, il faut veiller à ce que les vaches ne consomment pas plus de 50% de la croissance. Elles ne doivent donc pas sortir plus de 2-3h au démarrage. Pour autant, il ne faut pas tourner trop vite sur les parcelles (cf courbe) pour laisser le temps à la prairie de repousser et créer dès le premier tour un décalage de croissance entre les parcelles.



Repère 5 cms herbomètre